

Déclaration du Comité local SLU - UPVD, réuni le mardi 12/2/08

Nous, personnels enseignants, biatoss et doctorants réunis pour la défense du service public, de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous déclarons extrêmement préoccupés par l'avenir de l'Université en général et de l'Université de Perpignan Via Domitia en particulier, et exprimons nos plus vives inquiétudes quant aux modalités d'application de la LRU, *loi relative aux libertés et responsabilités des universités*.

Nous nous associons aux appels à la mobilisation de nos pairs et créons un comité local SLU-UPVD, en nous référant au texte de la pétition nationale de l'Association « Sauvons l'Université » (SLU, <http://www.sauvonsluniversite.fr>).

Parallèlement à la lutte au niveau national pour l'abrogation ou la suspension de la LRU (motions anti LRU de nombreuses sections du CNU, succès des rencontres universitaires du 8/02/2008 qui ont rassemblé la communauté universitaire et des EPST, résistances au CNESER et au CTPU, convergence des mouvements syndicaux, « Sauvons La Recherche » et « Sauvons l'Université »), le comité SLU-UPVD a pour objectif principal, au niveau local, d'informer et de défendre au mieux les intérêts de toutes les composantes et de tous les acteurs de notre université pour sauvegarder les conditions locales d'un véritable service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Face au renforcement considérable des pouvoirs du Président et du Conseil d'Administration (au détriment des CS et CEVU), nous souhaitons plus de concertation, concernant les décisions prises ou à prendre, qui engagent l'avenir de notre établissement. En effet, les modalités de mise en œuvre locale des décrets d'application constituent un enjeu important pour limiter les risques que la LRU fait peser sur l'autonomie inhérente et nécessaire à nos métiers universitaires (on peut penser notamment aux procédures de recrutement, à la place qui sera donnée aux contractuels et aux tuteurs, à la fragilisation de certaines filières et formations, à la gestion des moyens publics et privés, etc.).

L'UPVD veut appliquer la LRU dès maintenant. Cependant dans d'autres Universités, le CA a refusé ou reporté le vote sur les nouveaux statuts. Les décrets d'application sont toujours en cours de négociation du fait de la mobilisation nationale. Nous regrettons qu'il y ait eu, de la part de la direction de l'UPVD, un déficit de consultation depuis la rentrée 2007 sur ce sujet.

C'est pourquoi le comité local SLU - UPVD demande au président et aux membres du CA de suspendre l'adoption des statuts, prévue le 15 février 2008, afin de laisser le temps pour une véritable consultation de l'ensemble des personnels de l'université.

Le comité SLU-UPVD